



MOBILISATION contre le choix d'Intériale/axa ! **MERCI À TOUS LES PERSONNELS**

COMMUNIQUÉ :

L'Union **FO Justice** tient à remercier chaleureusement l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice pour leur mobilisation massive et déterminée contre la mise en place de la PSC avec le choix des opérateurs Intériale / Axa. Seul **FO Justice** a voté contre ce projet, refusant de cautionner une réforme qui entraîne une perte de pouvoir d'achat pour nos Collègues !

Seul l'Union FO Justice se mobilise contre l'appauvrissement programmé des Personnels de la Justice, sous couvert du ministère !!!

Le vendredi 13 juin, la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) s'est réunie. Le ministère, ainsi que l'Unsa-Justice/USM et la CGT/SM, se sont encore une fois félicités du choix imposé, en minimisant les augmentations de cotisations, pourtant colossales, que vont subir les personnels.

Pour rappel, ce n'est pas le choix de l'opérateur en lui-même que nous dénonçons mais bien les conditions dans lesquelles ce choix s'est opéré.

FO Justice a toujours eu en ligne de mire l'intérêt des Personnels et aucun autre !

Pour justifier leurs augmentations, tous se cachent derrière l'accord interministériel afin de se défaire de leur responsabilité. **C'est inadmissible !** Cet accord n'a pourtant pas empêché d'autres ministères d'obtenir des tarifications bien plus avantageuses pour leurs agents.

Durant la CPPS, l'Union **FO Justice** a rappelé la forte mobilisation des agents, dénonçant le mur dans lequel vont se heurter nos Collègues avec une perte de pouvoir d'achat indéniable.

Devant cette situation, le ministère n'a d'autre proposition que de mobiliser les fonds alloués à l'action sociale pour mettre en place un mécanisme d'aide potentielle pour les fonctionnaires les plus démunis, en particulier les familles monoparentales qui pourraient avoir des difficultés à payer leur cotisation.

► **Une aberration : faut-il appauvrir les agents pour mieux les aider ensuite ?**



Un projet, vendu par le gouvernement, censé améliorer le pouvoir d'achat des agents, se transforme en un dispositif qui plonge certains collègues dans la précarité. Et maintenant il faudrait mettre en place une aide d'urgence ?!?

Au lieu d'améliorer la situation des personnels, on aggrave leurs difficultés, puis on tente d'y répondre avec des rustines sociales.

On marche vraiment sur la tête dans ce ministère !

Autre solution envisagée : renégocier éventuellement dans un an avec Intérieure / Axa et leur demander de réduire les tarifs pour les ayants droit...

► **UNE MASCARADE !** Croire qu'un prestataire privé réduira ses marges bénéficiaires par simple bonté d'âme relève de la naïveté ou du cynisme. **D'ores et déjà, certaines organisations syndicales ayant voté pour ce choix mutualiste y voient la solution miracle ! Nous ne pouvons que les inviter à redescendre sur terre et retrouver le sens des réalités.**

L'ordre du jour de la CPPS n'a pas pu être étudié dans sa totalité, car l'**Union FO Justice** a imposé la seule urgence : **La colère des Personnels contre le choix du ministère et des organisations syndicales complices !**

► **L'Union FO Justice a également réitéré sa demande de dépôt de plainte contre X concernant les graves problèmes de rupture de confidentialité qui ont entaché la procédure, et sur lesquels nous émettons de sérieux doutes.**

Face à cette demande légitime, le Secrétariat du ministère de la Justice botte en touche, indiquant que **FO Justice** est libre de le faire. Effectivement, nous allons étudier cette possibilité, car il est hors de question de laisser ces irrégularités sans réponse !

Les Personnels se sentent trahis, mais pour certains, c'est « Circulez, y'a rien à voir ! »

FO JUSTICE NE LÂCHERA RIEN !

Nous continuerons à nous battre pour défendre vos droits et votre pouvoir d'achat !

L'Union **FO Justice** – le 16 juin 2025

